

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 25 septembre 2023

Nombre de membres en exercice : **64**
Nombre de présents : **36**
Nombre de représentés : **8**
Nombre d'absents : **20**

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT CINQ SEPTEMBRE
à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.**
Emmanuel SERAPHIN, Président.

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_075_CC_4
Participation financière du TCO au
Groupement d'Intérêt Public (GIP)
Ecocité la Réunion pour l'année 2023

Nombre de votants : 44

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
19 septembre 2023

- date d'affichage et de publication de la liste
des délibérations au plus tard le
02/10/2023

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE -
M. Alexis POININ-COULIN - Mme Suzelle BOUCHER - M. Salim NANA-
IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-
LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - M. Julius METANIRE -
Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-
BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE -
Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU
- M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine
VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - Mme Vanessa
MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée
MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme
Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky
CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-
Bernard MONIER

ÉTAIENT ABSENT(E)S :

M. Tristan FLORIAN - Mme Melissa PALAMA-CENTON - M. Guylain
MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - Mme
Florence HOAREAU - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M.
Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme
Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - M.
Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - Mme Jacqueline SILOTIA - M.
Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mireille
MOREL-COIANIZ procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Roxanne
PAUSE-DAMOUR procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Perceval GAILLARD
procuration à Mme Denise DELAVANNE - M. Bruno DOMEN procuration à M.
Philippe LUCAS - M. Pierre Henri GUINET procuration à Mme Brigitte DALLY -
Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE
procuration à M. Jean-Bernard MONIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023_075_CC_4 : PARTICIPATION FINANCIÈRE DU TCO AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC (GIP) ECOCITÉ LA RÉUNION POUR L'ANNÉE 2023

Le Président de séance expose :

Par la délibération du 12 décembre 2018, le Territoire de la Côte Ouest (TCO) a approuvé son adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Ecocité la Réunion pour une durée de 5 ans. Cette durée a été prorogée de 5 ans à compter du 13 décembre 2023, par délibération du Conseil Communautaire du 3 octobre 2022.

Conformément aux modalités de cette convention d'adhésion, il est prévu une contribution du TCO au budget du GIP aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

La présente délibération a pour objectif d'approuver la participation du TCO au titre de l'année 2023.

Pour l'année 2023, la participation prévisionnelle du TCO au budget d'investissement est fixée à 288 870 € et elle est détaillée comme suit :

Actions	Montants prévisionnels (en €)	Clé de répartition	Quote-part TCO (en €)
ZAP Modélisation trafic	32 000,00	22,50%	7 200,00
Soufflerie réunionnaise : programmation et modèle économique	160 000,00	22,50%	36 000,00
Maquette numérique 3D	50 000,00	22,50%	11 250,00
Aménagement front de mer de l'Ecocité (SLO)	120 000,00	22,50%	27 000,00
Plan lumière de l'Ecocité	100 000,00	22,50%	22 500,00
Schéma directeur du mobilier urbain de l'Ecocité	120 000,00	22,50%	27 000,00
APUI KREOLAB – Indemnisation phase d'offre	110 000,00	22,50%	24 750,00
Dispositifs de concertation et communication	20 000,00	22,50%	4 500,00
TOTAL Etudes transversales Ecocité	712 000,00 €	22,50%	
Appui parc d'activités économique Henri Cornu	20 000,00	24,50%	4 900,00
Campagnes de mesures sous-marine	80 000,00	24,50%	19 600,00
Urbanisme transitoire Cambaie Oméga : plan de phasage des opérations et actualisation de l'esquisse urbaine	40 000,00	24,50%	9 800,00
Colonie de chiroptères : mesures conservatoires et prescriptions	16 000,00	24,50%	3 920,00
Interface axe mixte et orientations sur le devenir d'Expobat	40 000,00	24,50%	9 800,00
TOTAL Etudes Saint-Paul	196 000,00 €	24,50%	
Etude urbaine zone à urbaniser en mutation « ex zone industrielle sud »	100 000,00	24,50%	24 500,00
TOTAL Etudes Le Port	100 000,00 €	24,50%	
Pérennité ville jardin de Cœur de ville	50 000,00	24,50%	12 250,00
Etude préliminaire parc et forêt de Saint-Laurent	120 000,00	24,50%	29 400,00
Etude de développement durable des circuits courts	50 000,00	24,50%	12 250,00
TOTAL Etudes La Possession	220 000,00 €	24,50%	

Licences, droits similaires	5 000,00 €	2	Publié le	1 125,00 €	S ² LOW ID : 974-249740101-20230928-2023_075_CC_4-DE
Achat matériel informatique et bureaux	5 000,00 €	2			
TOTAL Immobilisations	10 000,00 €		22,50%		
TOTAL	1 238 000,00 €		-	288 870,00 €	

S'agissant du budget de fonctionnement, le GIP Ecocité la Réunion a sollicité le TCO par courrier daté du 6 avril 2023, pour le versement de la quote-part d'un montant de 146 250,00 €. Cette participation devrait permettre au GIP de mener à bien ses missions de pilotage et de coordination des projets de l'Ecocité insulaire et tropicale de la Réunion.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 14/09/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 07/09/2023.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 4 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :

- VALIDER le programme et le plan de financement des actions du GIP Ecocité la Réunion pour le TCO au titre de l'année 2023 ;**
- APPROUVER le versement de la quote-part du TCO au GIP Ecocité la Réunion d'un montant de 288 870€ au budget investissement pour l'année 2023 ;**
- APPROUVER le versement de la quote-part du TCO au GIP Ecocité la Réunion, à due proportion de ses droits statutaires (22,50%), d'un montant de 146 250€ au budget fonctionnement pour l'année 2023 ;**
- DIRE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif de l'exercice 2023 au chapitre et nature correspondants ;**
- AUTORISER le Président du TCO ou son représentant à signer ladite convention de financement et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président